Paris 2024 : les organisations syndicales et patronales s’engagent pour des jeux économiquement et socialement responsables

Publié le 20 juin 2018

Les organisations syndicales et patronales se sont réunies ce jour, à l’occasion de la venue à Paris des membres du CIO pour confirmer leurs engagements communs pris dès la candidature de Paris. Ils ont ainsi signé la charte sociale des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Mettre en place une gouvernance et un pilotage qui assurent l’exemplarité sociale des Jeux Paris2024 ; placer l’emploi de qualité et les conditions de travail des salariés au cœur de l’impact socio-économique ; favoriser le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels des salariés et des bénévoles engagés dans l’organisation ; faire du sport le moteur d’un développement économique, social et solidaire : ces 4 axes majeurs et 16 engagements qui composent la charte sociale, permettront d’assurer l’organisation de jeux économiquement et socialement responsables.

Pour le Medef, Paris 2024 est une véritable opportunité économique qui doit permettre d’assurer un héritage social fort et rendre possible le développement de nos entreprises grâce notamment à l’innovation. Le sport nous donne l’opportunité d’encourager la croissance économique de notre pays tout en menant une nouvelle forme de dialogue social. Ce rendez-vous inédit est un véritable challenge en matière de gouvernance et d’organisation que nous nous devons de réussir.

Pour **Pierre Gattaz** : "*Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont une grande opportunité pour notre pays et plus particulièrement pour le monde économique. Le sport permet à nos entreprises de se développer et d’innover. Nous avons les moyens de créer un véritable élan économique grâce à ces jeux*".

Cette charte a également été signée par le Comité d’Organisation des jeux Olympiques (COJO), présidé par Tony Estanguet et pourrait l'être prochainement par la Société de Livraison des Ouvrages Olympiques (SOLIDEO) présidée par la maire de Paris, Anne Hidalgo. Cette démarche volontaire du monde économique s’inscrit dans les actions que mène le comité de suivi qui réunit l’ensemble des partenaires sociaux.

Les signataires de la charte sociale :
- CFDT – Yvan Ricordeau, secrétaire national
- CFE-CGC – François Hommeril, président
- CFTC – Philippe Louis, président
- CGT – Philippe Martinez, secrétaire général
- COJO – Tony Estanguet, président
- FO – Frédéric Souillot, secrétaire confédéral des affaires juridiques et du droit syndical
- CPME – Jean-Lou Blachier, vice-président délégué
- MEDEF – Michel Guilbaud, directeur général
- U2P – Pierre Burban, directeur général